

Le principe est simple : après une inscription gratuite, vous proposez ou recherchez des livres, CD audio, DVD ou jeux vidéo. En outre, vous avez la possibilité de donner des avis sur les produits proposés et, s’ils sont retenus, vous recevez des points, qui sont la monnaie (fictive) utilisée pour les échanges. Etant, nous-mêmes, utilisateur de ce service depuis 2 ans, nous pouvons témoigner de son bon fonctionnement !

Troczone

> " http://www.troczone.com/ "

Concrètement, la première chose à faire est d’établir dans votre compte TrocZone deux listes : une liste « Ce que j’ai » qui contient les produits que vous possédez et que vous proposez à l’échange ; une liste « Ce que je veux » qui indique ce que vous souhaitez recevoir. Quand vous proposez un produit, c’est l’administrateur de TrocZone qui fixe sa « valeur », c’est-à-dire le nombre de points dont vous devez disposer pour l’acquérir. Inversement, si vous êtes le « vendeur » votre compte sera crédité du même nombre de points. Quand un acquéreur se présente pour un produit que vous avez proposé, vous êtes averti par email. Vous indiquez votre accord ou votre désaccord (aucune obligation : vous pouvez avoir changé d’avis et souhaiter conserver le produit) ; si vous acceptez, vous effectuez l’envoi (les frais postaux sont à votre charge). Ajoutons que si vous n’avez rien à proposer à l’échange, vous pouvez acheter 3 points pour 10 €, afin d’amorcer le mécanisme, mais ce n’est nullement obligatoire. Le mode normal d’acquisition des points est donc l’échange ; toutefois le site, vous propose de rémunérer sous forme de points (plus exactement de centièmes de points) les avis que vous donnez sur les produits du catalogue. Ce catalogue est vaste (le site annonce qu’il y a plus de 350 000 références), ce qui est à la fois un avantage et un inconvénient : un avantage car quand vous êtes acquéreur vous disposez d’un choix très large ; un inconvénient car lorsque vous proposez un produit à l’échange il ne faut pas s’attendre à recevoir une réponse tout de suite, surtout si le produit proposé est un produit connu, car les acquéreurs potentiels peuvent « passer à côté » de votre proposition et vous pouvez avoir de la concurrence (il n’existe évidement aucun système d’enchère sur les points). Pour palier partiellement ce risque TrocZone diffuse régulièrement un mail présentant les nouveautés proposées à l’échange.